

AU COEUR DE LA MOBILISATION RETRAITES

REPRENDRE EN MAIN NOS VIES ET NOTRE TRAVAIL !

Le mouvement sur les retraites est d'une ampleur inédite. Il n'y avait pas eu de manifestations aussi massives depuis des années. Dans les cortèges et les établissements... les discussions se développent, les arguments se renforcent. Depuis des années, nous subissons déjà une politique d'affaiblissement de notre modèle social (Droit du travail, Services Publics, Protection Sociale) et le développement d'un management qui détruit le sens du travail. L'objectif du projet est de plus en plus clair : demander aux salarié-es de donner toujours plus de temps au travail pour faire grossir les profits de quelques-un.es. Ce projet de réforme est bien l'injustice de trop !

Ils ne voleront pas deux ans de plus aux salarié-es du privé et aux agents publics !

Pendant des siècles, la retraite était synonyme de pauvreté (ou d'assistance) pour celles et ceux qui ne disposaient que de leur force de travail pour vivre. Dans notre pays, la retraite, conquis social⁽¹⁾, a permis de libérer les personnes âgées de l'angoisse du lendemain et de faire de ce temps « une nouvelle étape de la vie, et non une antichambre de la mort » (A. Croizat). C'est une partie majeure du contrat social que de permettre à tous les travailleurs-euses d'être libéré-es du travail et de pouvoir disposer d'un temps utile pour soi, les siens et la société (associations, politique, syndicat...).

C'est parce que nous connaissons concrètement l'usure par le travail et savons qu'elle pèse sur la santé que nous refusons une retraite à la limite de l'espérance de vie sans incapacité (en 2020 65,9 ans pour les femmes et 64,4 ans pour les hommes).

Mieux répartir les fruits du travail : une priorité !

Depuis 1983, au nom de la maîtrise de l'inflation, les salaires ont été limités (désindexation des salaires sur les prix : blocage du point d'indice, modération salariale dans le privé). Cela a entraîné la baisse de 9,3 %⁽²⁾ de la part des salaires dans le PIB. Cela correspond aujourd'hui à 200 Mds de moins par an pour les salaires (salaire net + cotisations sociales). Ce choix politique libéral d'austérité pour les salaires et la protection sociale se traduit notamment par la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation des travailleurs-euses pauvres d'un côté et de l'autre, l'augmentation des profits des grandes entreprises, l'augmentation des dividendes

pour les actionnaires et au bout du bout : l'enrichissement indécent d'une minorité⁽³⁾.

Des alternatives au travailler plus longtemps sont portées par le mouvement social : hausse des salaires, égalité femmes-homme, emploi, augmentation modérée des cotisations, participation des revenus financiers. Solutions bien plus justes, actuellement repoussées par le gouvernement.

Intensifier le travail ou « travailler mieux tous et toutes » ?

L'aberration sociale que nous vivons est flagrante : d'un côté, des millions de chômeurs-euses, avec toute la souffrance que cela entraîne ; de l'autre, des salarié-es/agent-es qui s'épuisent à la tâche, avec toute la souffrance que cela entraîne. Alors que l'efficacité du travail et du service rendu appelle à mieux répartir le travail, son intensification se poursuit au détriment de l'emploi. Dans notre secteur, J.M. Blanquer a imposé une 2^{ème} HSA obligatoire pour chaque enseignant-e (2019), cela a permis de supprimer plus de 2 000 emplois. P. Ndiaye, en annonçant les « 72 heures » (2 heures sur 36 semaines) du « pacte » suit la politique de son prédécesseur et double la mise au détriment du Service Public, de l'attractivité du métier, des conditions de travail. C'est la double peine : travailler plus et travailler plus longtemps.

De plus, depuis des années, le management a remplacé l'expertise des métiers par une « gouvernance par les nombres »⁽⁴⁾ aussi inutile que déconnectée. La souffrance qu'entraîne la perte de sens et la dépossession du travail pour les salarié-es est une raison de plus pour dire : « pas 2 ans de plus » !

Tout appelle à travailler mieux tous et toutes, et retrouver le sens du « travail bien fait ».

Pédagogie gouvernementale : zéro pointé !

Plus le gouvernement use de pédagogie, plus l'opposition à la réforme se renforce tant dans les mobilisations que dans les sondages. L'enquête Elabe du 25/01 annonçait 72 % de français-es défavorables à la réforme (+ 6 points en une semaine, + 13 points en 15 jours) et injuste (74 %, + 16 points en quinze jours), quand une étude de l'institut Montaigne de janvier disait que 93 % des actifs-ves y sont opposée-es. Les « bobards » et éléments de langage s'écroulent un à un et l'opinion publique renforce son soutien à la mobilisation. Même depuis la Suède, Karl Gustaf-Scherman, ancien membre du gouvernement, alerte E. Macron : « ne recopiez pas le modèle suédois ! » car cela paupérise les retraité-es. Comment avoir raison seul face à tout le monde ?

Ne les laissons pas gagner : amplifions les mobilisations et ouvrons des perspectives de progrès pour nous, nos enfants, nos petits-enfants, tant sur les retraites que sur le travail.



alain.decarlo@snepf-su.net

(1) « Ne parlez pas d'acquis sociaux, mais de conquis sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais » Ambroise Croizat

(2) Source : Commission Européenne (entre 1983 et 2007)

(3) Selon le rapport d'Oxfam 2023 : La fortune des 42 milliardaires français a augmenté de 200 Mds d'euros depuis 2020, soit une hausse de 59 %. Selon ce rapport 2 % de la fortune des milliardaires français suffiraient à financer le déficit prévu par le gouvernement sur les retraites. Selon « Challenges », la fortune des 500 plus grosses fortunes françaises est passée de 80 Mds en 1996 à 1 002 Mds en 2021. Au regard du PIB, leur fortune équivalait à 6 % du PIB en 1996, 20 % en 2017 et 38 % en 2021.

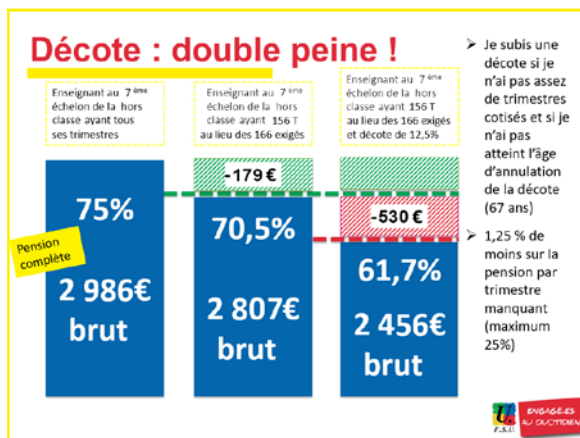
(4) « La gouvernance par les nombres », Alain Supiot, Fayard

Extraits de l'article « Relever la tête » – Le Monde diplomatique - Février 2023 – Annie Ernaux, prix Nobel de Littérature 2022 :

« La conscience que l'État à tous les droits sur la vie des citoyens et peut reculer à sa guise le moment où l'on pourra enfin jouir de l'existence. C'est à l'espérance du repos, de la liberté, du plaisir que s'en prend la réforme Macron. D'où l'opposition de toutes les catégories actives, jeunes et moins jeunes de la population.

Tout le monde voit monter une exaspération sans précédent du salariat qui n'en peut plus de la précarité des contrats ou de l'absurdité du travail... Nul ne peut désespérer d'une jeunesse qui a bloqué naguère lycées et universités contre la marchandisation de l'éducation... On sent bien, quelle que soit l'issue de la lutte en cours, qu'un autre vent de colère se lèvera encore. Ne baissons plus la tête ».

CONTRIBUTIONS TOUS ET TOUTES À AUGMENTER LE RAPPORT DE FORCE !



Il n'y a pas de petites actions, elles sont complémentaires pour gagner. Chacun.e peut donc, à tous les niveaux, agir. Nous appelons la profession à investir l'action sous toutes ses formes et en tous lieux.

Donner une voix à la démocratie en amplifiant les signatures de la pétition intersyndicale (1 million à ce jour)

Cette initiative n'est pas « une pétition de plus ». Avec plus d'un million de signatures elle constitue déjà un élément complémentaire du rapport de force.

En 2005, le SNEP-FSU avait obtenu 450 000 signatures contre l'optionnalisation de l'EPS au DNB. Ce demi-million de signatures a contribué très fortement à faire reculer le ministère et montre que tout est possible.

Si chaque signataire fait signer 10 personnes autour de lui, cette pétition atteindra le score électoral du candidat Macron. Salles des profs, sorties d'écoles, marchés, rencontres sportives, repas de famille faites signer la pétition sur change.org.

QUI A DIT ?

« Est ce qu'il faut reculer l'âge légal, qui est aujourd'hui de 62 ans ? Je ne crois pas. Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ce serait assez hypocrite. Aujourd'hui, quand on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, que l'on a eu une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans. C'est cela la réalité du pays »

E. Macron conférence de presse à l'Élysée 25/4/2019

Faisons de cette pétition un véritable « Référendum d'Initiative Syndical » pour donner un nouvel élan démocratique dans un pays gouverné à coup de 49.3 !

Massifier la campagne d'opinion

Les étudiant-es élèves, parents d'élèves sont particulièrement attachés à une Éducation de qualité.

En tant qu'enseignant-es, pour massifier la campagne d'opinion, une étape importante est de permettre à tous et toutes d'être informé-es tant sur le projet de réforme, mais aussi sur son impact sur le système éducatif : contraindre les personnels à partir plus tard et donc imposer le vieillissement des agent-es dans les collèges, lycées et LP est nocif pour la qualité du service public : Place aux jeunes !

Le SNEP-FSU met à disposition une proposition de tract à destination des parents. Des millions de parents informés, c'est une campagne d'opinion décuplée, chaque établissement peut y prendre part.

Se mobiliser, manifester, se mettre en grève !

19 et 31 janvier, 7 et 11 février, l'intersyndicale interprofessionnelle s'organise pour permettre un mouvement massif, inscrit dans la durée, permettre la participation le week-end, etc. La stratégie déployée permet de renforcer l'action.

Nous appelons la profession à rejoindre les manifestations et les initiatives mises en place par l'intersyndicale.

Développer et rejoindre des actions diverses et variées

En fonction de la situation et pour permettre le développement du rapport de force, nous appelons à discuter avec

tous les personnels, en Assemblée Générale pour décider des actions à initier/renforcer.

En Guadeloupe, des établissements ont été bloqués le 31 janvier, dans le Gard le SNEP-FSU a organisé des opérations tractage autour d'événements sportifs, des retraites aux flambeaux sont organisées dans toute la France en soirée, etc... Créons des initiatives partout !

Interpeller les parlementaires

Le projet de loi de financement rectificatif de la sécurité sociale est étudié par les député-es, puis par les sénateur-rices. La fourberie gouvernementale consiste, sur un sujet majeur, à ne pas en faire un « projet de loi ». En plaçant ce projet de réforme dans le cadre d'un cavalier législatif du financement de la sécurité sociale, cela lui permet d'utiliser le « 47.1 » pour limiter le temps des débats parlementaires et si besoin d'utiliser un 49.3 de plus.

Ce sont bien les parlementaires qui vont s'exprimer et faire le choix entre contraindre tous les salarié-es/agent-es à travailler deux ans de plus ou porter les revendications de la majorité du pays.

Interpellons-les massivement, demandons des audiences, et faisons leur entendre les impacts qu'aurait cette réforme sur nos métiers, les conditions de travail réelles car il semble que nombre d'entre eux et elles ne savent pas ce qu'est le travail d'un-e enseignant-e d'EPS, d'un agent hospitalier, d'un pompier, d'une aide-soignante, d'un cariste, d'une ouvrière...

Rapprochez-vous de vos sections départementales et consultez la page « matériel » du site.

✉ alain.decarlo@snepfus.net